



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

05/07/2024

I COMMANDES

Toute commande ne sera définitive qu'après avoir été acceptée et confirmée par nos services, même en cas d'engagements pris par nos agents ou représentants.

II DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans garantie.

La livraison conclue franco ou départ est effective lorsque la marchandise est chargée sur camion ou wagon. La marchandise voyage aux risques et périls du destinataire.

Tous les cas de force majeure nous dégagent de l'obligation de livrer.

En cas de retard de livraison du vendeur, la vente ne pourra être résiliée qu'après mise en demeure par lettre recommandée par l'acheteur. A réception le vendeur disposera d'un mois pour effectuer la mise à disposition.

Sauf indications spéciales à la commande, il sera procédé à un emballage réputé courant des marchandises. Le stockage des marchandises où qu'il soit est obligatoirement limité dans le temps, du fait du délai habituel de conservation des matériaux.

III TOLÉRANCES

Les légères différences d'opacité, de nuances et d'exécution inévitables dans les fabrications ne peuvent motiver aucun rabais, ni aucun refus de marchandises. Tolérance d'épaisseur et de poids au M2: "Polyéthylène" sur les sachets, sacs, films, gaine, l'épaisseur nominale peut varier de 20 % en plus ou en moins d'un point à l'autre. La moyenne de la livraison entière peut varier de 5 % en plus ou en moins de l'épaisseur et du poids théorique.

Tolérance de format : les dimensions des produits sont les dimensions extérieures. Marges et soudures comprises. Tolérance de dimension : la longueur et la largeur peuvent varier de 3 % en plus ou en moins.

Tolérances quantitatives plastique et papier : + ou - 10 % sur la quantité commandée.

IV PRIX DE VENTE

Le prix de facturation est celui indiqué sur la confirmation de commande. Il peut être corrigé par le vendeur lors d'un marché à termes, en fonction de la variation des conditions économiques ou de la réglementation entre la date de commande et la livraison. L'allongement du délai de livraison ou la modification des conditions contractuelles du fait de l'acheteur autorisent le vendeur à révision de prix.

Nos offres et devis sont valables quinze jours.

V RÈGLEMENT

Conditions générales de règlement : 30 jours fin de mois. Le débiteur s'oblige néanmoins à retourner les effets comme le prévoit l'article 124 du code de commerce, à savoir dans les 8 jours qui suivent la mise à disposition de la marchandise.

Toutes les factures sont payables à Millau, les traites ne sont pas une dérogation au lieu de paiement.

Nous nous réservons dans le cours d'un marché de demander les garanties de paiement jugées nécessaires ; à défaut, le contrat pourra être annulé sans dommage.

Retards de paiement et échéance du terme : si une facture venant à échéance n'est pas réglée, même partiellement, le vendeur exigera une pénalité de retard dont le montant sera équivalent à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros (loi n° 2012-387 du 22 mars 2012), destinée à couvrir les frais de recouvrement.

VI JURIDICTION

Toute réclamation, pour être admise, devra être faite dans les huit jours de réception des marchandises et par lettre recommandée. Nous n'acceptons aucun retour de marchandises sans notre accord préalable écrit. L'utilisation de plus de 10% de la totalité de la livraison constitue une acceptation absolue.

Toutes contestations donnant lieu à un litige seront soumises au Tribunal de Commerce de Rodez, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Toutes clauses identiques figurant sur les papiers de commerce de nos co-contractants seront réputées non écrites et donc non opposables à cette juridiction.

Il ne pourra être dérogé à cette règle que par une manifestation écrite et formelle de notre volonté.

VII RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur reste propriétaire des marchandises vendues jusqu'au paiement de l'intégralité du prix de vente par l'acheteur, lesdites marchandises passant néanmoins aux risques de l'acheteur dès leur mise à disposition.

VIII PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

EMBAL s'engage à respecter les principes fondamentaux de protection des données personnelles lors de la collecte, du traitement et du stockage de vos données. EMBAL veille à la sécurité et à la confidentialité de vos données personnelles en mettant en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adéquates. Vous disposez de droits concernant vos données personnelles, notamment le droit d'accès, de rectification, d'opposition, de suppression et de portabilité. Vous pouvez également retirer votre consentement au traitement de vos données à tout moment.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative à la protection de vos données personnelles, vous pouvez adresser votre demande à l'adresse suivante : rgpd@embal.fr

Toute commande implique adhésion aux conditions ci-dessus.